



Des sites industriels appelés à devenir aussi des lieux de vie

Le site de la Maillarde (ex-Tetra Pak) à Romont est destiné à se muer en quartier industriel avec une «mixité d'utilisation et de services». Il fait partie des trois secteurs que va développer l'Etablissement cantonal de promotion foncière.

ÉRIC BULLIARD



A Romont, l'ex-site de Tetra Pak pourrait devenir un quartier industriel avec restaurant, fitness, spa, terrain de sport, crèche... CHLOÉ LAMBERT



ÉCONOMIE. L'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) est entré dans le concret. Né à la suite de l'acceptation, en octobre 2019, de la Loi sur la politique foncière active, l'ECPF a présenté hier à la presse ses objectifs et ses projets pour les sites qu'il va développer: la Maillarde à Romont, AgriCo à Saint-Aubin et Pré-aux-Moines à Marly. Trois terrains acquis par l'Etat, qui doit les transférer à cette nouvelle structure le 1^{er} janvier.

Conseiller d'Etat chargé de la Direction de l'économie et de l'emploi, Olivier Curty voit l'ECPF (dont il est président du conseil d'administration) comme une «agence immobilière destinée aux entreprises». Sa mission: «Mettre de l'huile dans les rouages» entre les différents acteurs que sont les communes, la Promotion économique, l'Etat et les entreprises.

Le but premier reste de «créer des emplois dans le canton de Fribourg», insiste pour sa part Giancarlo Perotto, directeur de l'ECPF. Mais pas n'importe comment. Ces sites industriels «nouvelle génération» vont tenir compte des trois piliers du développement durable: l'économie, l'environnement et la société.

Ces nouveaux secteurs ne doivent donc pas se résumer à des lieux de travail. Ils se veulent également «agréables à vivre, propices aux échanges et ouverts vers l'extérieur», relève le communiqué de presse.

Mobilité douce

A Romont, la Maillarde (ex-site de Tetra Pak) se destine ainsi à muer en un «quartier

industriel urbain offrant une grande mixité d'utilisation et de services, dévolu à la production industrielle innovante et de haute technologie». Aux entreprises déjà présentes (EFSA, Kromatix, Vetrotech, Framo...) et à celles qui vont s'installer pourraient s'ajouter un restaurant, un fitness, une salle polyvalente, un spa, un terrain de sport, une crèche...

L'ensemble se fera en collaboration «avec la région et la commune», précise Giancarlo Perotto. En particulier en ce qui concerne la mobilité, soit l'amélioration de la desserte en transports publics et de l'accès pour les piétons et les vélos depuis la gare de Romont.

Le développement de la Maillarde passe par une densification et donc un Plan d'aménagement de détail, qui devrait être prêt au début de 2022. Comme pour les autres sites, l'utilisation de 100% d'énergie renouvelable figure parmi les objectifs. Un leader en Suisse

Un leader en Suisse

A Saint-Aubin, AgriCo se profile comme «un site industriel pionnier», «un campus agro-alimentaire et biomasse leader en Suisse». Là encore, l'industrie s'allie au développement durable, puisque cet espace de 270 000 m² espère devenir «un des premiers sites industriels de Suisse sans trafic motorisé individuel en son centre».

Les prochaines étapes de développement dépendront du Plan d'affectation cantonal mis à l'enquête le printemps dernier et espéré pour cet automne encore. Sont notamment prévus l'arrivée de l'entreprise Swiss Quality Testing Services puis,

en 2024, un atelier de transformation de volaille de Micarna. D'ici 2034, AgriCo espère compter 1600 places de travail.

Enfin, de l'aveu même de Giancarlo Perotto, Pré-aux-Moines est le moins avancé des trois projets. Ce terrain, situé en face du Marly Innovation Center, de l'autre côté de la Gérine, se trouvait inclus dans l'achat de celui de Saint-Aubin.

La création de «ce site industriel avec la nature en son cœur» dépend de la réalisation de la route Marly-Matran. «Le développement fait sens seulement avec un accès adapté», indique le directeur de l'ECPF. Là aussi, une mixité d'utilisation est envisagée, avec bureaux et industries, ainsi que des «endroits de délasserment». La stratégie inclut la revitalisation de la Gérine.

L'équilibre en 2029

Prochaine étape pour l'ECPF: le Grand Conseil se prononcera la semaine prochaine sur le transfert de propriété des trois terrains. La LPFA prévoit qu'ils seront cédés à leur valeur d'acquisition, soit 37 millions de francs. En parallèle, le Conseil d'Etat propose au Parlement d'octroyer à l'ECPF une dotation en capital complémentaire de 4 millions, qui s'ajouteront aux 2 millions inscrits dans la loi.

Rappelons qu'un Fonds de promotion active de 100 millions avait été créé en 2019 pour l'achat et le développement des sites. Le plan financier prévoit que l'ECPF (qui occupe actuellement sept personnes, soit cinq EPT) atteindra l'équilibre financier en 2029 et dégage, dès 2034, environ un million de francs de bénéfice par an. ■